

▼ VŒUX A LA POPULATION

Le 17 janvier le Conseil Municipal et le personnel communal ont présenté les vœux à la population et aux associations



Après avoir accueilli les nouveaux habitants, Madame le Maire a dressé le bilan de l'année écoulée, et a rappelé les projets à venir tout en évoquant le désengagement de l'état qui entraîne des charges nouvelles pour la commune.

Mme le Maire a rappelé aussi les valeurs de solidarité et d'humanité, chères à tous, avant de partager avec ses administrés un moment convivial autour d'un apéritif gourmand.

▼ REPAS DE LA MUNICIPALITE



Le traditionnel repas de la municipalité s'est déroulé le 15 février à la salle des fêtes, superbement décorée. Il a rassemblé de nombreux convives dans une ambiance très festive. Ce repas de fête a été très apprécié, les pas de danses se sont ensuite enchaînés pour le plus grand bonheur de tous.



▼ AMICALES DES MAIRES

Cette année les vœux de l'amicale des Maires du canton ont eu lieu sur notre commune.



Après la traditionnelle assemblée générale de l'association, Madame le Maire a présenté la commune aux élus du canton avant de laisser la parole au Président de l'Amicale, Monsieur PETIT, Maire de St Sauveur et à Monsieur BONHOMME, Conseiller Général. Le pot de l'amitié a clôturé cette manifestation.

▼ GOUTER DE NOEL

Quelques jours avant la date tant attendue, le personnel de l'école et la municipalité ont convié tous les petits Gargassiens à un goûter de Noël. Nos petits ont attendu avec impatience le Père Noël et ont pu lui faire part de leurs souhaits avec pour certains quelques larmes. Tous ont reçu du Père Noël un petit présent et se sont régalés, entourés de leurs parents autour d'une table garnie de friandises avant de repartir pleins d'espoir pour leurs petits souliers.



▼ COMMEMORATION

Cérémonie au monument aux morts en présence de Monsieur Bonhomme, Conseiller Général, et de la Municipalité, lors de la fête locale.



▼ CANTINE

Visite des élus à la cantine scolaire en mars 2009. A la rentrée 2009 pour un



meilleur accueil, il y aura 2 services

▼ DATE A RETENIR - Samedi 19 septembre 2009

À partir de 14h30 : journée des associations

Vous pourrez découvrir les associations de notre village et assister à quelques démonstrations de leurs activités.

Le soir : repas partagé

Venez faire partager vos spécialités culinaires à tous, dans une ambiance festive et conviviale

GARGAS *Info*



N°2
Août 2009

LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin a pour but de vous informer des réalisations, des principales décisions municipales et de la vie associative du village pour le premier semestre de l'année. Le 24 janvier, la tempête Klaus n'a pas épargné la commune, je remercie toutes celles et ceux qui dans un élan de solidarité se sont mobilisés pour venir en aide aux sinistrés.

Le désengagement de l'état à l'égard des collectivités locales entraîne la diminution de certaines recettes et crée de nouvelles dépenses. Néanmoins, nous poursuivrons, nos actions comme nous nous y sommes engagés.

Au mois de mars le Conseil Municipal a voté le budget et les taux des taxes communales avec une légère augmentation, cependant, ces taux sont parmi les plus bas du canton. Bientôt la rentrée scolaire et nos enfants reprendront le chemin de l'école. Cette année le RPI fêtera ses 20 ans ! En 1989, afin d'éviter la fermeture de notre école en raison d'un très faible effectif, je proposais au conseil municipal, malgré l'avis défavorable des parents, l'adhésion de la commune au RPI « BAZUS -VILLARIES ». Ces dernières années, un contentieux financier est apparu au sein du RPI et mettait en péril son existence. Après un dialogue constructif des élus des trois communes, ce contentieux a été levé et une convention mise en place afin de régir le fonctionnement financier du RPI. Élus et parents nous nous sommes mobilisés sans compter pour permettre au RPI de continuer à exister et à vivre sereinement avec pour seul intérêt celui de nos enfants.

Pour eux, je vous remercie.

Bonne rentrée à vous toutes et tous.

Janine GIBERT.

LE PERSONNEL COMMUNAL



Chantal BAILLEUX, adjoint technique territorial, en poste depuis le 1er mars 2004 (titularisée depuis le 1er septembre 2008). Cantine, garderie, transports scolaires, gestion de la cantine et de la garderie



Catherine BONJOUR, adjoint technique territorial, en poste depuis le 6 novembre 2000 (titularisée depuis le 1er janvier 2009). Cantine, transports scolaires, garderie, espaces verts ...



France BRANCHE, adjoint administratif, a réintégré son poste au 1er avril 2009, après une période de disponibilité pour convenance personnelle. Accueil et secrétariat



Bernadette NILA, adjoint technique territorial, en poste depuis le 1er mars 1990. Garderie municipale, transports scolaires.



Jean-Pierre PINEL, adjoint technique territorial, en poste depuis le 1er décembre 1979.

Entretien des bâtiments communaux, espaces verts, cimetière, voirie, distribution du courrier de la mairie...

CONTACT

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

En cas d'absence, n'hésitez pas à vous adresser aux adjoints ou aux élus.

OUVERTURE DU SECRETARIAT

Les lundi et jeudi 14 h à 17 h

Le mardi 16 h à 19 h

Le vendredi 9 h à 12 h

05.61.84.95.80

mairie.gargas@wanadoo.fr

Bulletin municipal édité par la commune de Gargas.
Imprimé par Media Graph

Conseil Municipal du 21 janvier

Personnel communal : Création d'un poste d'Adjoint Technique 1ère classe pour Monsieur Jean-Pierre PINEL, lauréat de l'examen technique 1ère classe (avancement de grade).

Assainissement : Approbation du plan de zonage de l'assainissement après avis favorable du commissaire enquêteur.

Enfouissement des réseaux chemin d'Enfourniel : Demande au Syndicat Départemental d'Électricité la mise en souterrain des réseaux basse tension, éclairage public et télécommunication.

RPI Bazus-Gargas-Villariès : Compte tenu du retrait de la commune de Villariès du RPI (en raison de contentieux financiers), le Conseil Municipal de Gargas souhaite que l'école continue à fonctionner en Regroupement Pédagogique Intercommunal et décide à l'unanimité de rester en RPI avec la commune de Villariès afin de disposer d'une école maternelle et de pouvoir ainsi assurer l'accueil des plus jeunes enfants de la commune.

Conseil Municipal du 11 mars

Compte administratif : Vote du compte administratif 2008. Excédent global de clôture au 31/12/08 : 517 840.44 €

Cimetière : Choix d'une entreprise pour la construction d'un columbarium (3 entreprises sont candidates). L'entreprise SARASAR est retenue (financièrement la mieux placée). Montant total de 4 400 € HT.

Conseil Municipal du 30 mars

Vote du Budget 2009 : fonctionnement équilibré à 310 155 € et investissement équilibré à 944 078,44 €

Vote des taux des 4 taxes communales (3 % d'augmentation)

Taux 2009 : TH 10.30 % TFB 12.36 % TFNB 89.61 % TP 9.30 %

Subventions allouées aux Associations du village : 650€.

Une subvention de 4 500 € sera versée à l'Association Bolega Gargas pour l'organisation de la fête locale.

Assainissement : Le dossier présenté au Conseil Général a été retenu le 3 mars 2009 pour une première tranche de travaux : d'un montant de 180 000 € HT : construction de la station d'épuration de 300 équivalents habitants et d'une partie du réseau. (adoption du programme)

COLUMBARIUM

Afin de répondre aux demandes des familles désirant incinérer leur défunt, la construction d'un Columbarium et l'aménagement d'un Jardin du Souvenir étaient indispensables.

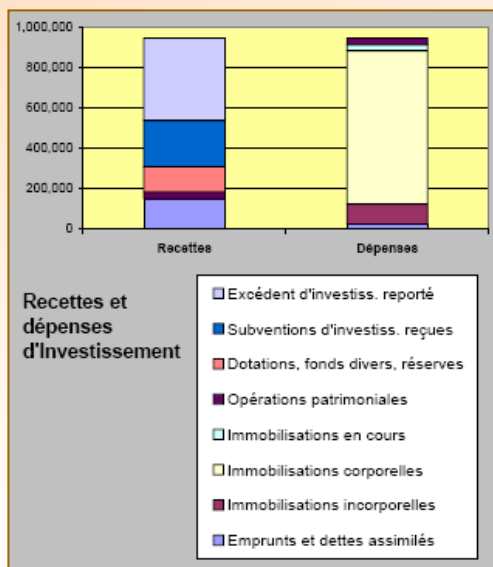
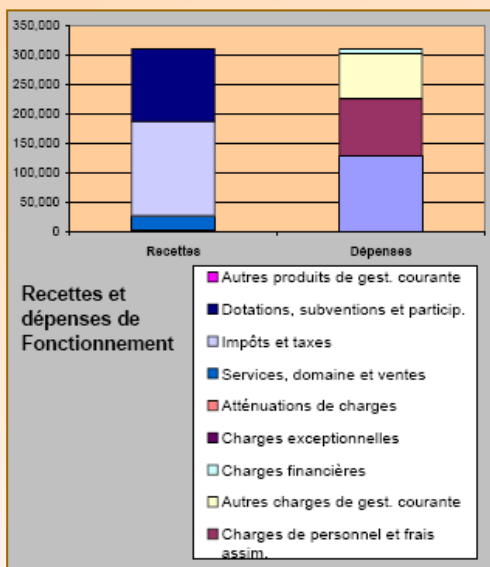
Le columbarium de type pyramidal est composé de neuf caveaux d'urnes. Le jardin du souvenir avec une stèle permettra aux familles qui ne souhaitent pas déposer une urne dans le columbarium de répandre les cendres dans cet espace réservé.



BUDGET

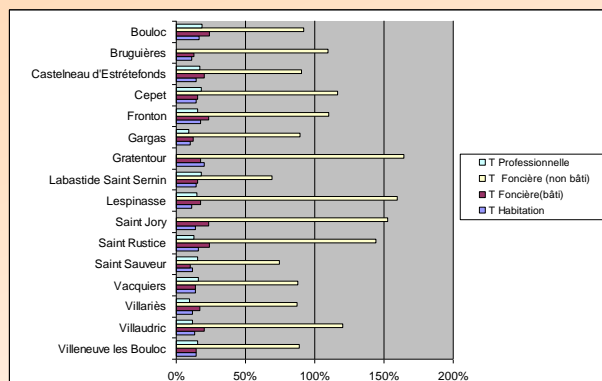
L'élaboration, la discussion et le vote du budget constituent un temps fort pour la commune.

Le budget définit les recettes et les dépenses de fonctionnement et prévoit les investissements futurs.



► TAXES COMMUNALES

Les taux d'imposition ont été augmentés de 3 % mais demeurent parmi les plus bas du canton.



Commune	Taxe d'habitation	Taxe foncière Bâti	Taxe foncière Non Bâti	Taxe professionnelle
Bouloc	16.64	24.19	91.90	18.58
Bruguères	10.96	12.62	109.71	Commun.
Castelneau d'Estrétefonds	14.24	20.33	90.52	17.21
Cépet	14.53	15.51	116.31	18.18
Fronton	17.51	23.33	110.08	15.35
Gargas	10.30	12.36	89.61	9.30
Gratentour	20.03	17.76	164.61	Commun.
Labastide St Sernin	14.12	15.32	68.96	18.34
Lespinasse	10.93	17.34	159.58	14.98
Saint Jory	13.87	23.58	152.42	Commun.
Saint Rustice	16.11	24.15	144.38	12.58
Saint Sauveur	11.71	10.17	74.67	15.51
Vacquiers	13.75	13.89	87.88	16.00
Villariès	11.68	16.96	87.26	9.38
Villaudric	13.15	20.07	120.46	11.92
Villeneuve les Bouloc	14.12	14.55	88.96	15.23

► Conseil Municipal du 6 mai

RPI Bazus-Gargas-Villariès : Après plusieurs réunions entre les élus des trois communes, la commune de Bazus souhaite demeurer dans le RPI et s'engage à annuler les contentieux financiers. Un dialogue constructif a permis la rédaction d'une convention qui définit les nouvelles règles du RPI et la répartition des charges financières de fonctionnement entre chaque commune au prorata du nombre d'enfants accueillis.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal accepte la reconstruction du RPI Bazus-Gargas-Villariès et adopte la convention.

Travaux Assainissement : Le Conseil Général propose à la commune son service d'assistance technique dans le cadre de ce dossier. Le Conseil Municipal donne son accord.

Église : Réflexion sur les travaux de restauration à réaliser.

Pool Routier :

- Travaux d'urbanisation rue des Sports : réfection de la chaussée, trottoirs, pose du collecteur pour l'assainissement et branchements individuels... Ce projet est à l'étude (SIVU).

- Aménagement carrefour Rue des Donnes –Chemin de la Bourdicole afin de sécuriser le centre du village : Ralentisseur, signalisation (ligne continue, panneau Stop, dents de requin) d'un montant total de 4 610 € HT subventionné par le Conseil Général pour 2 594 € part communale 2 016 €.



► Conseil Municipal du 27 mai

Enfouissement des réseaux route de la Grande Borde : Dans le cadre des futurs travaux d'urbanisation de la Route de la Grande Borde (CD77A étude en cours auprès du Conseil Général), une demande a été formulée au Syndicat Départemental d'Electricité pour la mise en souterrain des réseaux basse tension, éclairage public et télécommunication .

► Conseil Municipal du 1er juillet

Assainissement : Demande de subvention auprès du Conseil Général sur la tranche de travaux retenue (180 000 €).

Maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration et ses réseaux : Un appel d'offre, sous forme de procédure adaptée est lancé pour la consultation des entreprises.

▼ TAEKWONDO

KORYO DOJANG TAEKWONDO de Gargas et Castelginest se classe 2ème sur 26 clubs participant à la Coupe Eric Ly, organisée par le centre de Taekwondo et la commune d'Escalquens, le 28 février 2009. A l'issue d'une superbe réussite des élèves du club, leur professeur, s'est vu remettre la coupe de la 2e place du classement par club. Ne manquons pas non plus de signaler les doubles médailles d'or obtenues par les révélations du club cette saison, Méline Vigourous et Jérémy Philippe ainsi que la première médaille de Lilian Roth, 3 ans et demie.



KORYO DOJANG TAEKWONDO était présent à l'Open de Villefranche de Lauragais les 2 et 3 MAI 2009. Cette compétition a la particularité de mélanger des combattants valides et handicapés en adaptant les règles en fonction de chaque handicap. Pour sa seconde participation, KORYO DOJANG TKD a remporté un gros succès. Voici en résumé les résultats de ces deux jours intensifs :

Mélissa Dylewski : Or en technique + meilleure prestation

Victoire Mélet : Or en technique.

Norick Mansuy : Or en technique + Argent en combat.

Ludivine Debergues : Or en technique + Argent en combat.

Anna Cognet : Or en combat + Bronze en technique.

Loïc Bourgeois : Or en combat.

Lola Melotto : Argent en technique.

Edgar Mansuy : Argent en technique.

Léa Julliard : Argent en combat.

Ont participé aussi Nelson Hell, Jérémy Philippe et Maxime Schuster.

Pour plus d'info : 06.25.55.28.73 ou kemso@free.fr - Le site : www.koryo-dojang.com

▼ COUNTRY

Si vous aimez la musique et la danse country, n'hésitez pas à nous rejoindre. L'association Country Roads animera des cours à compter du 24/09/2009, de 20h à 22h (débutants 21h/22h).

Démonstrations et inscriptions se feront le 19 septembre 2009 à l'occasion de la journée des Associations.

Renseignements au 06.74.53.59.46



▼ THEATRE

Voilà maintenant plusieurs années que nous brûlons les planches à Gargas. Ici nous avons trouvé une pointe de bonheur, une touche de plaisir, une façon de nous sentir vivant.

Cette aventure humaine est, à n'en pas douter, quelque chose de simple et exigeant, qui chaque année nous donne l'occasion aller courir avec, sous le bras, notre confiture de mots à travers villes et villages.

Pour nous accompagner dans cette douce ballade, un joli merci à la commune de Gargas, à ses habitants, à Madame le Maire et à ses conseillers.

La Compagnie "Être et Paraître"

▼ TAI CHI CHUAN ou TAI KI KUN

Humilité, respect, constance, conviction et concentration sont les cinq vertus fondamentales du Tai Chi Chuan.

Transmise par les Maîtres Taoïstes, cette pratique chinoise permet de retrouver en soi la capacité de réveiller sa propre énergie vitale "endormie". Elle se traduit par une séquence dynamique de mouvements corporels, effectués sans interruption, dans un état de relaxation totale à un rythme lent. A la coordination de ces mouvements correspond un travail intérieur intense qui va harmoniser cette énergie vitale et chaque individu trouvera son propre mouvement.

Pratiquer le Tai Chi Chuan, c'est ouvrir les yeux et le coeur, c'est contacter les racines de sa propre vie à n'importe quel âge et par n'importe qui.

Contact : Patrizia Rovere 06 81 02 57 54

▼ YOGA

Depuis 2003, l'enseignement du Hatha-Yoga (selon la tradition de Shri MAHESH, fondateur de la Fédération Française de Hatha Yoga) est transmis par Martine ROUBINET.

Vous pouvez vous initier à cette discipline millénaire tous les lundis 18H30 à 19H45 (dans la salle des fêtes)

Renseignements : 05.62.79.56.67 ou 06.76.92.91.98 - <http://cytn.free.fr>

BOLEGA GARGAS

L'association Bolega Gargas a été créée le 3 janvier 2009. Le but de l'association est d'animer et de faire bouger le village, comme son nom l'indique. Nous souhaitons aussi renouer avec nos traditions et notre culture donc avec notre identité.

Depuis sa création Bolega Gargas a organisé un concours de belote, un repas animé, un vide grenier et une tournée de cocardes suivie de la fête patronale, le tout avec un grand succès de participation de la part de nos concitoyens et des citoyens des communes environnantes.

La fête fût le summum des festivités. Les animations, les repas, les bals, les bandas, sans oublier la cérémonie de mémoire furent le théâtre de l'expression du rapprochement de tous les Gargassien(nes) venus nombreux se distraire et s'amuser sous les flonflons de la fête. Il faut avouer que le cadre idyllique de notre petit village (sans prétention) a permis ce grand succès.

L'association remercie tous les acteurs de ces festivités ainsi que tous nos concitoyens(nes) venus si nombreux, ce qui suscite notre envie de progresser et de persévérer. Elle remercie aussi particulièrement la Municipalité et le Maire de Lespinasse pour le prêt du podium.

Nous présentons nos excuses aux citoyens non visités lors de la "cocarde" pour des raisons techniques et de temps. C'était un retour aux traditions, l'année prochaine celle-ci se déroulera mieux.

Merci à tous et vive BOLEGA GARGAS.



CHASSE

Le samedi 19 février, l'ACCA de Gargas a organisé son repas annuel qui a permis de rassembler les chasseurs de la commune ainsi que leur famille. Il a aussi permis de déguster un sanglier préparé de main de maître par certains membres de l'association que la modestie naturelle nous empêche de nommer ici !

Ce sanglier avait été abattu sur le territoire de la commune dans le cadre du plan de chasse aux gros gibiers. Rappelons que cet animal, dont la population a énormément augmenté ces dernières années, est la cause de gros dégâts aux différentes cultures. Un de ces sangliers avait été offert, en cours d'année, aux agriculteurs victimes de ces dégâts.

Cette petite fête a été une réussite. On le doit en grande partie à tous ceux qui ont participé à sa mise en place. Il convient de les remercier chaleureusement.



AINES

L'Age d'Or Gargassien qui se réunit tous les jeudis, dans la petite salle derrière la Mairie, vous rappelle que tous les premiers jeudis du mois a lieu le concours de belote à 14 heures et tous les derniers jeudis du mois le mini loto à 14 heures.

L'année 2009 a débuté avec son habituel vide grenier qui a été un succès, puis le repas printanier ainsi que le goûter de la fête des Mères et Pères.

En septembre il est prévu une sortie aux Saintes Marie de la Mer. En octobre le repas automnal. En décembre le repas de fin d'année.

Malheureusement cette année les sorties proposées n'ont pas eu de succès.

PETANQUE

L'Amicale Bouliste Gargassienne essaie de se maintenir malgré le manque d'amateurs au bureau qui se réduit de plus en plus chaque année, ainsi que la participation aux concours de classement.

Il serait temps que la relève se fasse connaître afin que la commune ne perde pas cette association.

Il est prévu en septembre un repas automnal en novembre un grand loto en association avec la société de chasse

ET N'OUBLIEZ PAS LA JOURNEE DES ASSOCIATIONS, LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE A PARTIR DE 14H30.